

Délégués Social-Parrainage

Contraintes théoriques	aucunes
En pratique, il est conseillé de:	Avoir participé au parrainage, que ce soit en tant que filleul ou parrain
Description du ROI	« s'occupe d'organiser, pour les étudiants de première candidature, un parrainage social par les étudiants et des professeurs ou assistants. Il organise aussi en collaboration avec l'Association des Cercles Etudiants des opérations thermos pendant lesquelles le cercle offre un peu d'aide aux Sans-Abris. Il s'occupe de l'élaboration du Guide bleu en début d'année. »

Le délégué social-parrainage a plusieurs tâches réparties tout au long de l'année :

- Constitution du guide bleu (pendant l'été)
- Constitution des groupes de parrainage (été et début de l'année)
- Organisation de la soirée d'ouverture du parrainage (3^{ème}-4^{ème} semaine)
- Suivi et motivation des groupes de parrainage (toute l'année)
- Collaboration avec le STA pour la gestion des étudiants boursiers quant aux coliscours (début de l'année)
- Soirées Erasmus (la première aux alentours de toussaint, la deuxième entre carnaval et pâques)
- Quête social (juste avant la st-V)
- Don de sang (2-3 fois par ans)
- Activités Sociale ACE (réunion 1x/mois, un TD au second quadri + organisations d'activités variant d'une année à l'autre)
- Autres ? Conférence sur la coopération au développement, guidance, autres soirées parrainage, ...

Il y a un peu moins d'activités prévues au second quadri, alors n'hésitez pas à lancer de nouvelles idées !